

La lettre du Maire

Trappes-en-Yvelines - 1^{er} septembre 2016

SPÉCIALE RENTRÉE SCOLAIRE

Madame, Monsieur,

Tout d'abord, je souhaite à toutes et à tous, et plus particulièrement à vos enfants, une très bonne rentrée scolaire 2016 – 2017 à Trappes-en-Yvelines.

La réussite et l'épanouissement des 4 500 jeunes Trappistes scolarisés dans les 36 écoles maternelles et élémentaires de la ville constituent la priorité de l'équipe municipale. **Nous consacrons plus de 14 millions d'euros aux secteurs scolaires et périscolaires. Il s'agit du budget le plus important de la ville.**

Favoriser l'entrée à l'école dès le plus jeune âge

Cette rentrée scolaire est marquée par **le développement de la scolarisation précoce des enfants dès l'âge de deux ans**. Ce dispositif, dans lequel nous sommes très impliqués, présente de nombreux avantages. Il favorise une meilleure appropriation du langage, représente un facteur de socialisation et contribue à réduire les inégalités sociales.

Ainsi, les quatre classes de « tout jeunes enfants » existantes (enfants nés entre avril et août 2014) dans les écoles maternelles Curie, Langevin, Boucher et Camus verront leurs effectifs passer de 16 à 20 élèves, tout en maintenant trois adultes par classe. De même, le nombre d'enfants scolarisés en « toutes petites sections » (enfants nés entre janvier et mars 2014) connaît également une hausse sensible. Au total, ce sont plus de 45 % des enfants de 2 à 3 ans qui seront scolarisés en 2016-2017.

La Ville poursuit par ailleurs ses engagements **dans le cadre de la réforme des rythmes éducatifs, en proposant à tous les enfants des activités culturelles, sportives et pédagogiques de qualité. Toutes ces actions s'inscrivent dans notre Projet éducatif de territoire**, mis en œuvre depuis 2013 et dont un comité de suivi, composé de représentants de l'Éducation nationale, de parents d'élèves et d'agents municipaux, évalue chaque année la pertinence.

Poursuivre l'indispensable rénovation de nos écoles

Pour offrir à chaque enfant les meilleures chances de réussite, nous avons procédé, comme chaque année, à d'importants travaux dans les écoles : fin de la réhabilitation des groupes scolaires Jean Cocteau et Pergaud ; réfection des peintures des classes Wallon et Clément par des jeunes de notre ville dans le cadre du chantier « une semaine d'efforts » ; réfection de sanitaires et de classes ; mise en place de visiophones dans différentes écoles...etc.

Par ailleurs, afin de remplacer l'école élémentaire Curie, devenue trop exigüe pour faire face à l'afflux de nouveaux élèves, **nous venons de lancer l'opération de construction d'une nouvelle école** dans le quartier Gare.

Enfin, **nous avons fait le choix de développer le numérique à l'école**. Après les CM2 l'an passé, toutes les classes de CMI et double-niveaux seront dotées cette année de vidéoprojecteurs interactifs (VPI). Nous effectuons également le câblage informatique de toutes les classes élémentaires, afin de finaliser dès l'an prochain la dotation en VPI des 113 classes.

⇒ TSVP ↻

Proposer des activités périscolaires adaptées aux besoins des enfants et des familles

Plus de 150 animateurs interviennent quotidiennement auprès de vos enfants dans les activités périscolaires : accueil du matin dès 7h30, restauration scolaire, accueil du soir, mercredi et vacances scolaires. Je vous rappelle que la préinscription de vos enfants à l'ensemble des activités périscolaires est obligatoire. Vous pouvez effectuer ces démarches sur internet, sur le portail famille, accessible depuis le site de la Ville (www.trappes.fr). Je vous invite également à faire calculer votre quotient familial. Ce système permet de n'exclure aucune famille des services périscolaires pour des raisons financières, chacune payant en fonction de ses ressources.

La rentrée 2016 s'inscrit dans la continuité de nos actions menées en direction de tous les enfants fréquentant les services périscolaires. Elles reposent sur **la qualité des professionnels et des prestataires extérieurs qui interviennent autour de l'école**. Différentes activités (éducatives, citoyennes, artistiques, culturelles, sportives, manuelles, scientifiques, d'éveil...) sont ainsi proposées aux enfants, en lien avec le projet pédagogique de chaque accueil de loisirs.

Nous accompagnons également les enseignants dans leurs projets pédagogiques en allouant un crédit d'un montant de 36 € par enfant. Cette somme est destinée à l'achat de fournitures scolaires, manuels, jeux éducatifs... D'autres crédits peuvent également être attribués par classe ou en fonction des projets, des sorties ou des séjours de chaque école. Nous venons par ailleurs de nous associer avec le Centre de musique baroque de Versailles pour les deux prochaines années autour d'un magnifique projet qui consiste à initier 800 écoliers de la commune aux arts de la scène en général et à l'art baroque en particulier.

Pour les enfants les plus fragiles, un nouveau dispositif de réussite éducative remplace cette année les structures socioéducatives. Généralisé sur toutes les écoles élémentaires, il s'adapte aux besoins de chaque enfant sur la base d'un parcours individualisé. La Maison des parents reste également à votre disposition pour tout soutien parental ou difficultés d'ordre éducatif que vous pourriez rencontrer.

Défendre les valeurs de l'école publique

Particulièrement attachés au principe de laïcité, **nous demeurons extrêmement vigilants dans la défense des valeurs de la République**. Nous respectons les croyances ou non croyances de chacun, mais la religion, sous quelque forme que ce soit, n'a pas sa place à l'intérieur de l'école publique. Nous voulons au contraire que **l'école puisse inculquer à tous les enfants les principes de citoyenneté, d'égalité et de fraternité**, qui constituent les fondements de notre République.

Nous sommes soutenus dans cette volonté clairement affichée par les services de l'Éducation nationale, avec qui nous avons noué un partenariat solide basé sur le dialogue, la proximité et l'ambition. Ensemble, nous poursuivons un objectif commun : la réussite de tous les jeunes Trappistes. À ce propos, je tiens à saluer l'engagement professionnel des 250 enseignants des 36 écoles de la ville, et à remercier pour leur dynamisme et leur investissement les deux fédérations de parents d'élèves, la FCPE et l'APET/UNAPE, partenaires privilégiées de l'équipe municipale.

Toutes ces actions que nous menons au service de vos enfants peuvent se réaliser grâce à **l'implication de l'équipe municipale et celle du personnel communal** dont le dévouement et le sens du service public sont unanimement reconnus.

Vous souhaitant de nouveau une belle rentrée, et demeurant à votre écoute, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

bien cordialement

Guy Malandain
Maire de Trappes-en-Yvelines

